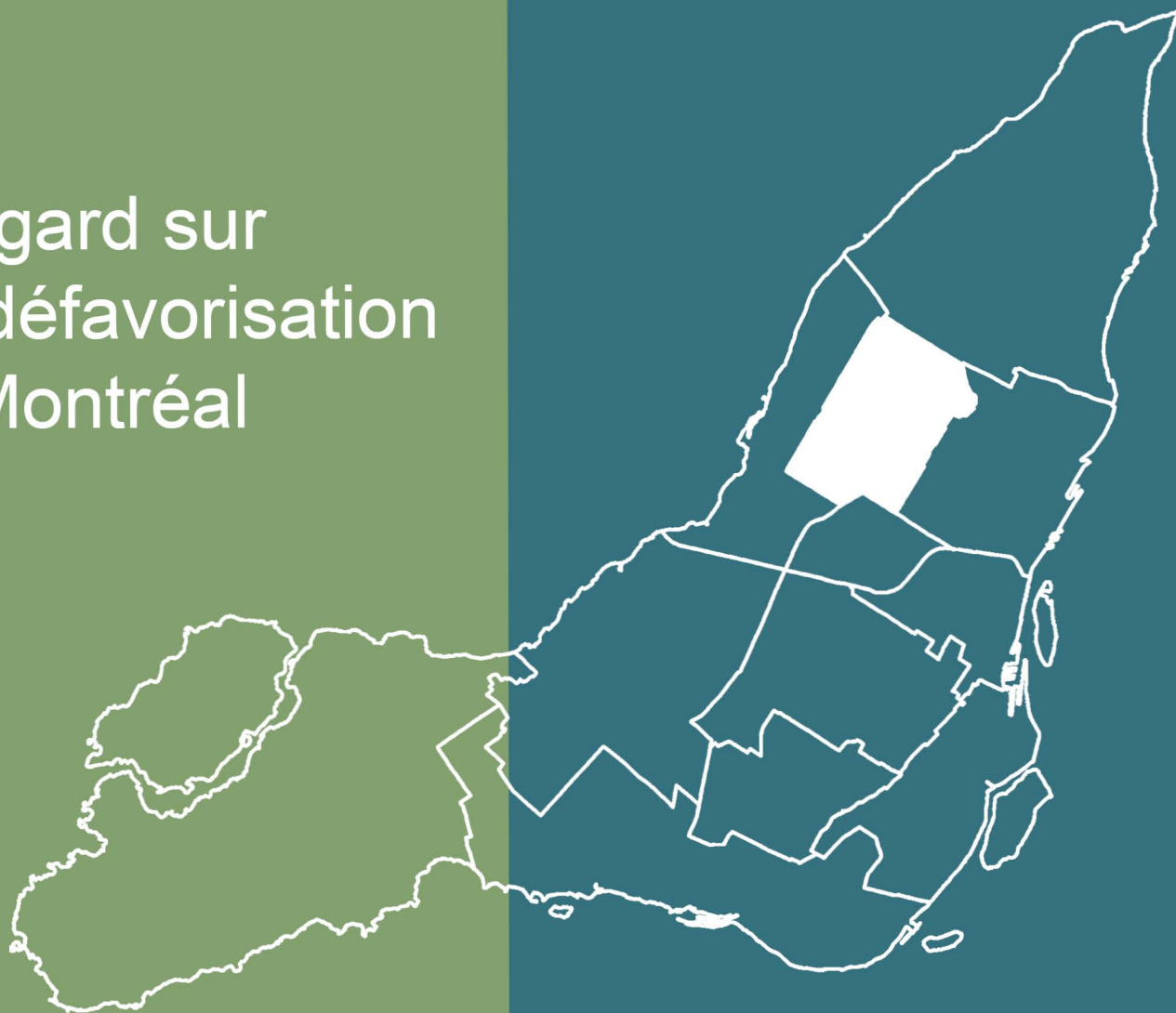


Regard sur la défavorisation à Montréal



CSSS
de Saint-Léonard
et Saint-Michel (606)

SÉRIE 1

Une réalisation de l'équipe Surveillance
du secteur Planification, orientations et évaluation
de la Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

RÉDACTION

Kosal Khun, agent de recherche - équipe Surveillance
Carl Drouin, coordonnateur - équipe Surveillance
Christiane Montpetit, agente de recherche - équipe Surveillance

AVEC LA COLLABORATION DE

Éric Litvak, médecin-conseil - Planification, orientations et évaluation

CARTOGRAPHIE, INFOGRAPHIE ET MISE EN PAGE

Kosal Khun, agent de recherche - équipe Surveillance

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur soutien
et leurs commentaires aux différentes étapes de la réalisation de cette publication :

Dans les CSSS : Gilles Beauchamp (605), Line Bégin (606), Rémi Berthelot (604),
Agnès Boussion (613), Gilles Dubois (603), Denise Fortin (613), Mario Gagnon (606),
Jean-François Labadie (611), Sylvain Larouche (612), Christian Paquin (607), Richard
Perreault (604), Sylvie Simard (609)

À la Direction de santé publique : Sadoune Aït Kaci Azzou, Deborah Bonney, Lise
Chabot, Danièle Dorval, Jean Gratton, Sylvie Lavoie, James Massie, Sylvie Provost

Au Carrefour montréalais d'information sociosanitaire : Marc Bourguignon

À l'Institut national de santé publique du Québec : Denis Hamel

Au Centre de recherche Léa-Roback : Éric Robitaille

© Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2008)
Tous droits réservés

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISBN 978-2-89494-669-5 (ensemble)

ISBN 978-2-89494-670-1 (série 1) (version imprimée)

ISBN 978-2-89494-671-8 (série 1) (version PDF)

Prix : 5 \$

la défavorisation à Montréal

CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel

Ce document présente un portrait de la défavorisation sur le territoire du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Saint-Léonard et Saint-Michel. Il fait partie d'une première série de 13 documents : un pour la région sociosanitaire de Montréal dans son ensemble et 12 portraits présentant la situation de chaque CSSS montréalais¹. Ces portraits s'adressent principalement aux décideurs, aux gestionnaires et aux intervenants du réseau local de la santé. Ce sont toutefois des outils qui peuvent être utilisés par toute organisation intéressée à mieux desservir les populations défavorisées.

La démarche présentée ici tire parti de l'indice de défavorisation de 2001, développé pour l'étude des inégalités sociales de santé². Elle vise une connaissance plus fine de l'ampleur et de la répartition des disparités sociales et matérielles au sein des territoires des CSSS et de leurs territoires constituants (CLSC, voisinages). L'étude permet aussi de faire ressortir les particularités de chaque territoire en le comparant aux autres et à la situation montréalaise en général. Couplés ultérieurement à des données d'enquête sur l'état de santé ou à des données sur l'offre et l'utilisation des services de santé, les portraits de défavorisation pourront faciliter la gestion, la planification et le suivi des programmes et services de façon à ce qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des populations démunies.

Pourquoi surveiller la défavorisation ?

La santé et le bien-être de la population sont au cœur de la préoccupation des CSSS. Pour que leurs actions aient une réelle portée, les décideurs doivent s'appuyer sur des données traduisant le mieux possible la réalité de leur territoire. Au-delà des informations portant sur l'état de santé de leur population, la connaissance des déterminants de la santé et de leur distribution géographique est également cruciale pour mieux cibler les interventions, en particulier celles visant les groupes vulnérables.

Parmi les déterminants de la santé, l'importance des facteurs socioéconomiques ne fait plus de doute. Au Québec, l'indice de défavorisation est de plus en plus utilisé pour caractériser les conditions de vie des populations locales (Pampalon et Raymond, 2000). Il permet de mesurer le degré de défavorisation selon deux composantes distinctes et complémentaires :

- ❑ *une composante matérielle*, qui reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante ; et
- ❑ *une composante sociale*, qui souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté.

La pertinence de l'indice a été démontrée à travers de récentes études ayant permis d'associer le niveau de défavorisation à diverses mesures d'état de santé : espérance de vie en santé, mortalité par cancer, traumatismes, difficultés vécues par les jeunes, utilisation des services de santé et services sociaux³. Il s'avère en outre particulièrement utile pour étudier la distribution géographique de la défavorisation au sein des CSSS du fait qu'il est attribué à de petites unités spatiales.

Un portrait pour chaque CSSS

- ❑ *La défavorisation sociale ou matérielle se concentre-t-elle davantage sur mon territoire qu'ailleurs à Montréal ?*
- ❑ *Existe-t-il des écarts dans le profil de défavorisation des différents territoires composant mon CSSS ?*
- ❑ *Combien de personnes de mon CSSS vivent dans des secteurs caractérisés par des conditions de défavorisation plus ou moins favorables ?*
- ❑ *La population de mon CSSS est-elle caractérisée par un profil de conditions sociales et matérielles particulier ?*

Chaque document vise à répondre à ces questions. Il illustre, à l'aide de graphiques et de cartes, la situation de défavorisation au sein du CSSS concerné. Cela est fait en comparant le CSSS à l'ensemble de la région sociosanitaire de Montréal (section II) ainsi qu'en illustrant les écarts au sein du CSSS (sections III et IV).

Tout au long du document, la lecture est aussi facilitée par des notes qui guident l'interprétation des figures et par de courtes descriptions des résultats. Avant de débiter, le lecteur est invité à parcourir la section « Comprendre l'indice de défavorisation » (section I) qui lui permettra de saisir les méthodes employées dans le document.

1. La série de documents est disponible gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca>.
2. L'indice de défavorisation basé sur le recensement de 2006 ne sera pas disponible avant 2009. Nous avons choisi de développer et valider la méthode avec les données de 2001 afin de mieux exploiter ensuite celles de 2006 et pouvoir comparer les territoires dans le temps.
3. Voir Bonneau et autres, 2001 ; Pampalon, 2002 ; Philibert et autres, 2002 ; Hamel et Pampalon, 2002 ; Dupont, Pampalon et Hamel, 2004.

I. Comprendre l'indice de défavorisation

Définition de la défavorisation

Le concept de défavorisation vise à caractériser un état de désavantage relatif d'individus, de familles ou de groupes par rapport à un ensemble auquel ils appartiennent, soit une communauté locale, une région ou une nation (Townsend, 1987).

Composition de l'indice

L'indice de défavorisation utilisé dans ce document mesure deux composantes importantes – l'une matérielle, l'autre sociale – de l'environnement dans lequel vit un individu. En effet, les conditions de vie des individus peuvent être marquées tant par la pauvreté économique que par une certaine fragilité du réseau social en raison d'une séparation, d'un divorce, d'un veuvage, de la monoparentalité ou du fait d'être une personne seule¹. Parfois les deux composantes sont étroitement imbriquées, la fragilité du réseau social entraînant des difficultés économiques, et vice-versa.

	Matérielle	Sociale
Signification	Reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante	Souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté
Indicateurs	- Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires - Proportion de personnes occupant un emploi - Revenu moyen par personne	- Proportion de personnes vivant seules dans leur ménage - Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves - Proportion de familles monoparentales

Chacune des composantes de cet indice est construite à partir de trois indicateurs socioéconomiques issus du recensement de 2001. C'est ce qui permet d'accorder à chaque aire de diffusion (AD)² du Québec une valeur de défavorisation matérielle et une valeur de défavorisation sociale (Pampalon et Raymond, 2000).

1. Les personnes seules et les familles monoparentales constituent deux des cinq groupes les plus à risque de pauvreté persistante au Canada et dans ses grandes métropoles (Hatfield, 2004). À Montréal, parmi les personnes seules, les femmes âgées présentent un taux de pauvreté fort élevé (Conseil canadien de développement social, 2007).
2. L'aire de diffusion est la plus petite unité géostatistique issue du recensement pour laquelle Statistique Canada fournit des données. Il s'agit d'un petit territoire composé d'un ou plusieurs pâtés de maisons contigus regroupant de 400 à 700 personnes.

La zone de référence : des mesures de défavorisation adaptées aux territoires couverts

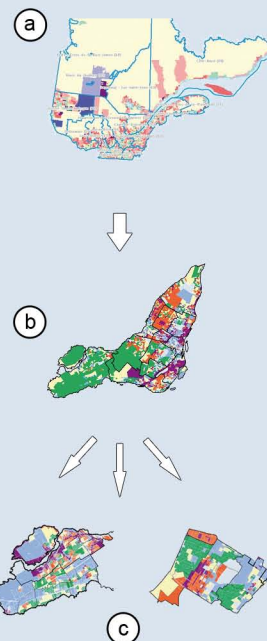
Les valeurs de défavorisation matérielle et sociale de chaque aire de diffusion (AD) du Québec sont habituellement classées en quintiles, c'est-à-dire en cinq classes comprenant chacune 20 % de la population. C'est ainsi que les niveaux de défavorisation des AD peuvent être comparés *de façon relative*. Par exemple, une AD appartenant au quintile 1 est marquée par des conditions plus favorables que les AD du Québec appartenant aux quintiles 2, 3, 4 et 5. La *zone de référence*, c'est-à-dire le territoire auquel les conditions des AD sont comparées, est alors le Québec (voir (a)).

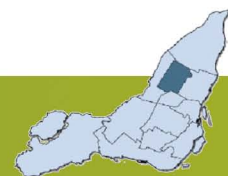
Cette répartition n'est toutefois pas toujours pertinente lorsque l'on veut établir la position relative d'une AD par rapport à un ensemble plus petit auquel elle appartient. Pour ce faire, il s'agit d'établir une nouvelle zone de référence au sein de laquelle seules les valeurs de défavorisation de cette zone sont prises en compte et réparties en cinq classes (ou quintiles) allant des 20 % de résidents les plus favorisés (quintile 1) aux 20 % les plus défavorisés (quintile 5).

Dans le présent document, les AD ont été classées selon deux zones de référence :

- i) *Par rapport à la région sociosanitaire de Montréal* (voir (b)). Cela permet de comparer la situation de défavorisation du CSSS et de ses parties par rapport à la situation sur l'ensemble de l'île de Montréal (section II).
- ii) *Par rapport à un CSSS* (voir (c)). Cela permet de comparer la répartition de la défavorisation uniquement à l'intérieur du territoire du CSSS (sections III et IV).

Ces deux perspectives sur la défavorisation sont donc complémentaires : elles permettent à la fois de positionner un CSSS dans son environnement régional et de distinguer plus finement les écarts au niveau local.





Création des profils de défavorisation

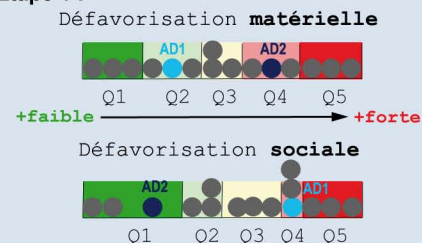
L'indice de défavorisation permet de déterminer le niveau de défavorisation d'une aire de diffusion (AD) soit sur le plan matériel, soit sur le plan social. Pour cela, toutes les AD d'une zone de référence donnée sont d'abord rangées selon leurs valeurs de défavorisation *matérielle*. Puis elles sont regroupées en cinq classes (appelées **quintiles**) comprenant chacune 20 % de la population, allant de la plus favorisée (quintile 1) à la plus défavorisée (quintile 5). La même opération est répétée pour la composante *sociale*. À chaque AD sont ainsi associés un quintile matériel et un quintile social, pour la zone de référence étudiée (voir graphique Étape 1, exemple avec deux AD : AD1 et AD2).

Cependant, il est aussi intéressant et pertinent de caractériser la défavorisation d'une AD en considérant *simultanément* sa défavorisation matérielle et sociale. Il suffit alors de croiser les quintiles des deux composantes pour créer une grille de 25 cellules dans lesquelles se situent les AD (voir graphique Étape 2, avec les mêmes AD1 et AD2).

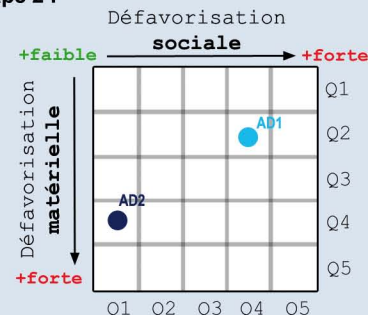
Enfin, pour qualifier plus simplement les conditions de défavorisation, les AD sont regroupées en cinq **profils** selon leur position sur la grille :

- Conditions matériellement et socialement plus favorables (vert)
 - Conditions moyennes (jaune)
 - Conditions plus défavorables socialement - mais pas matériellement (bleu)
 - Conditions plus défavorables matériellement - mais pas socialement (orange)
 - Conditions matériellement et socialement plus défavorables (mauve)
- (voir graphique Étape 3, avec les mêmes AD1 et AD2).

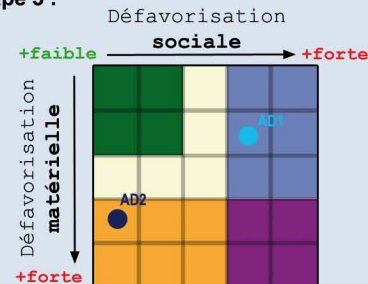
Étape 1 :



Étape 2 :



Étape 3 :



Comment interpréter la légende ?

La légende employée dans le document résume de façon dynamique les cinq profils de défavorisation.

L'agencement des profils vise à donner l'effet de gradation (défavorisation faible, moyenne et forte), tout en opposant les conditions extrêmes au moyen des tons de couleur. En parallèle, les deux composantes de la défavorisation se combinent à travers l'interpénétration des formes (ellipses) et des couleurs (bleu + orange = mauve). Le tout dessine une flèche qui pointe vers le bas et indique la détérioration des conditions de vie dans le territoire étudié.



Regroupement des conditions plus défavorables d'une composante



Conditions plus défavorables socialement mais pas matériellement

Conditions plus défavorables socialement et matériellement

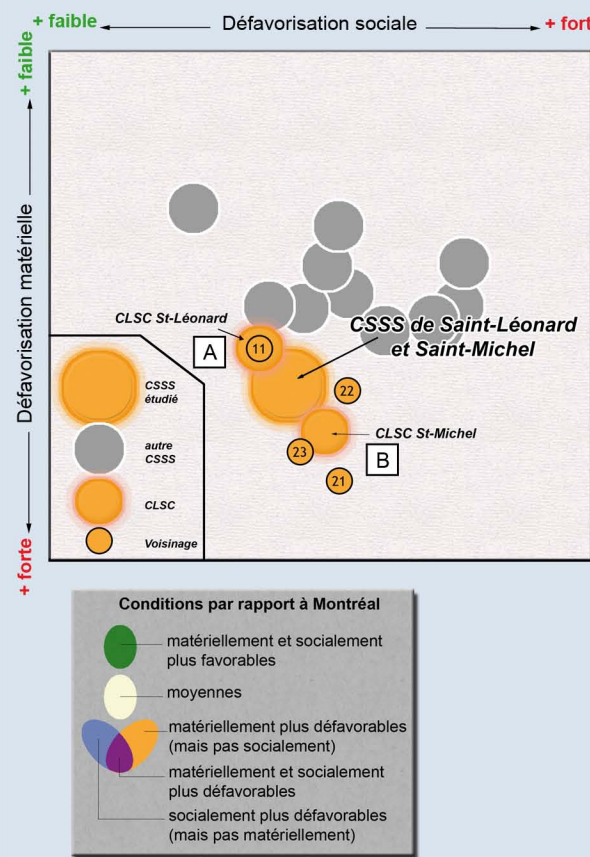
Conditions plus défavorables sur le plan social

(Valable également pour la composante matérielle)

II. Zone de référence : la région de Montréal

Cette partie a pour but de décrire la situation de défavorisation du CSSS par rapport à la région sociosanitaire de Montréal. À l'intérieur de cette zone de référence, les valeurs de défavorisation ont été reclassées pour déterminer les cinq quintiles matériels, les cinq quintiles sociaux et les cinq profils. On s'intéresse ensuite à la répartition de la population du CSSS dans les différents quintiles montréalais, pour pouvoir comparer cette distribution à la situation régionale. Certains espaces peuvent accueillir une concentration plus importante de populations plus ou moins défavorisées par rapport à la référence montréalaise.

Positionnement du CSSS et de ses parties



Ce graphique situe le CSSS et ses territoires constituants, les uns par rapport aux autres, selon les valeurs moyennes de défavorisation matérielle et sociale.

En particulier, le positionnement des CLSC et des voisinages (voir carte des voisinages à la page 9) sert à illustrer leur niveau moyen de défavorisation par rapport à Montréal.

Quant aux couleurs utilisées, elles correspondent aux profils de défavorisation décrits dans la légende.

Les points gris indiquent la position des autres CSSS de la région.

Classement¹ selon les valeurs moyennes de défavorisation

	Matérielle	Sociale
	Rang	
CSSS de St-Léonard et St-Michel	12	3
CLSC St-Léonard	24	6
11. St-Léonard	80	21
CLSC St-Michel	27	10
21. St-Michel Est	99	44
22. St-Michel Sud	92	47
23. St-Michel Ouest	96	31

1. Rang sur 12 CSSS, 29 CLSC ou 101 voisinages de la RSS de Montréal, du moins défavorisé au plus défavorisé.

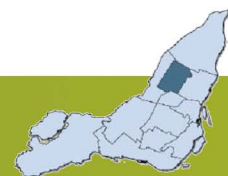
Quelques constats

Comparativement à la zone de référence de Montréal, tous les territoires du CSSS sont caractérisés par des conditions matérielles beaucoup plus défavorisées : sur ce plan, le CSSS est classé dernier des 12 CSSS de Montréal. En revanche, la défavorisation sociale y est très faible.

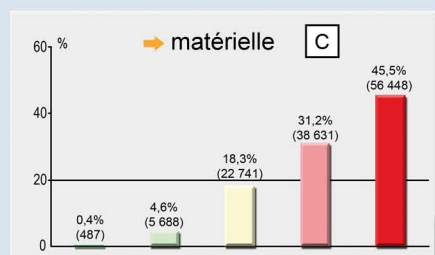
Le territoire paraît assez homogène, les voisinages présentant peu d'écarts entre eux. Cependant, le CLSC St-Léonard (voir [A] de la figure) occupe une position plus favorable que le CLSC St-Michel (voir [B]) sur les plans social et matériel.

Le CLSC St-Michel est fortement touché par la défavorisation matérielle : 9 personnes sur 10 sont concernées par cette forme de défavorisation. En conséquence, aucun secteur du CLSC ne se retrouve parmi les plus favorables matériellement et socialement de Montréal.

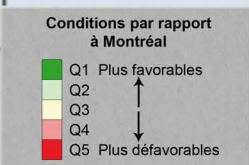
Dans le CLSC St-Léonard, 60 % de la population vit dans les conditions les plus défavorables matériellement (mais pas socialement). La défavorisation sociale (8 % de la population) ainsi que le cumul de la défavorisation sociale et matérielle (6 %) sont peu perceptibles.



Répartition par composante

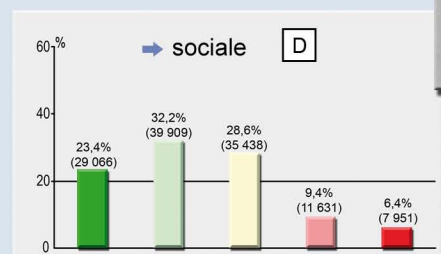


Ces deux graphiques permettent d'observer la répartition, en nombre et en pourcentage, de la population du CSSS selon le degré de défavorisation (matérielle ou sociale, indépendamment l'une de l'autre).



En haut ou en bas de 20 % ?

Pour un quintile donné, une proportion supérieure à 20 % signifie qu'il est surreprésenté par rapport à Montréal. Inversement, une proportion inférieure à 20 % signifie que le quintile est sous-représenté.



Comment interpréter la situation de mon CSSS ?

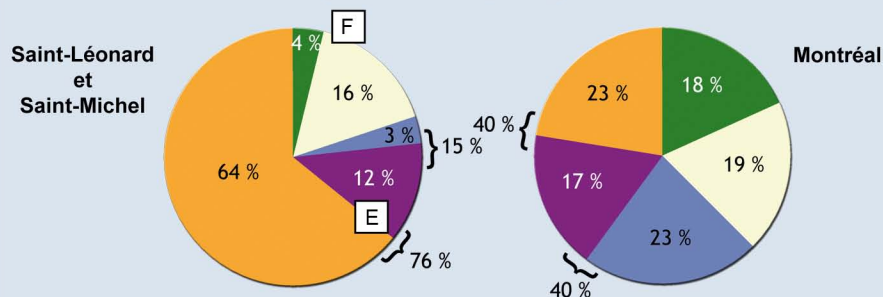
Tel qu'indiqué précédemment, l'analyse de la situation se fait uniquement à partir des données de Montréal, réparties en quintiles puis en profils de défavorisation. Ces catégories se trouvent distribuées inégalement dans l'espace montréalais.

Cela se traduit par :

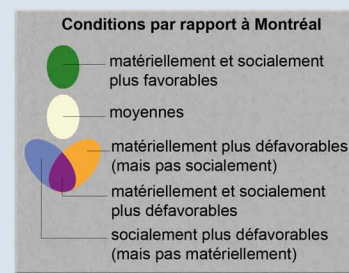
- une variation des pourcentages de population entre chaque catégorie d'un CSSS,
- une différence de pourcentages entre mon CSSS et Montréal.

Pour bien saisir les particularités de mon CSSS, il convient donc de comparer sa situation à la moyenne montréalaise.

Répartition par profil



Ce graphique permet d'illustrer la concentration de la défavorisation, en pourcentage de la population, selon les cinq profils (ou conditions) de défavorisation. Montréal sert de repère pour situer le CSSS par rapport à la moyenne de la région socio-sanitaire.



Quelques constats

Par rapport à la région sociosanitaire montréalaise, un nombre considérable de personnes (plus de 56 000) habitent des secteurs parmi les plus défavorisés matériellement de Montréal (quintile 5), et moins de 500 personnes sont classées dans le quintile le plus favorisé matériellement (quintile 1) - voir [C].

Par contre, la défavorisation sociale touche beaucoup moins la population du CSSS par rapport à Montréal, seulement 15 % de sa population répondant à ce profil (quintiles 4 et 5). De ce fait, les proportions de personnes vivant dans les secteurs défavorisés socialement sont sous-représentées (voir [D]).

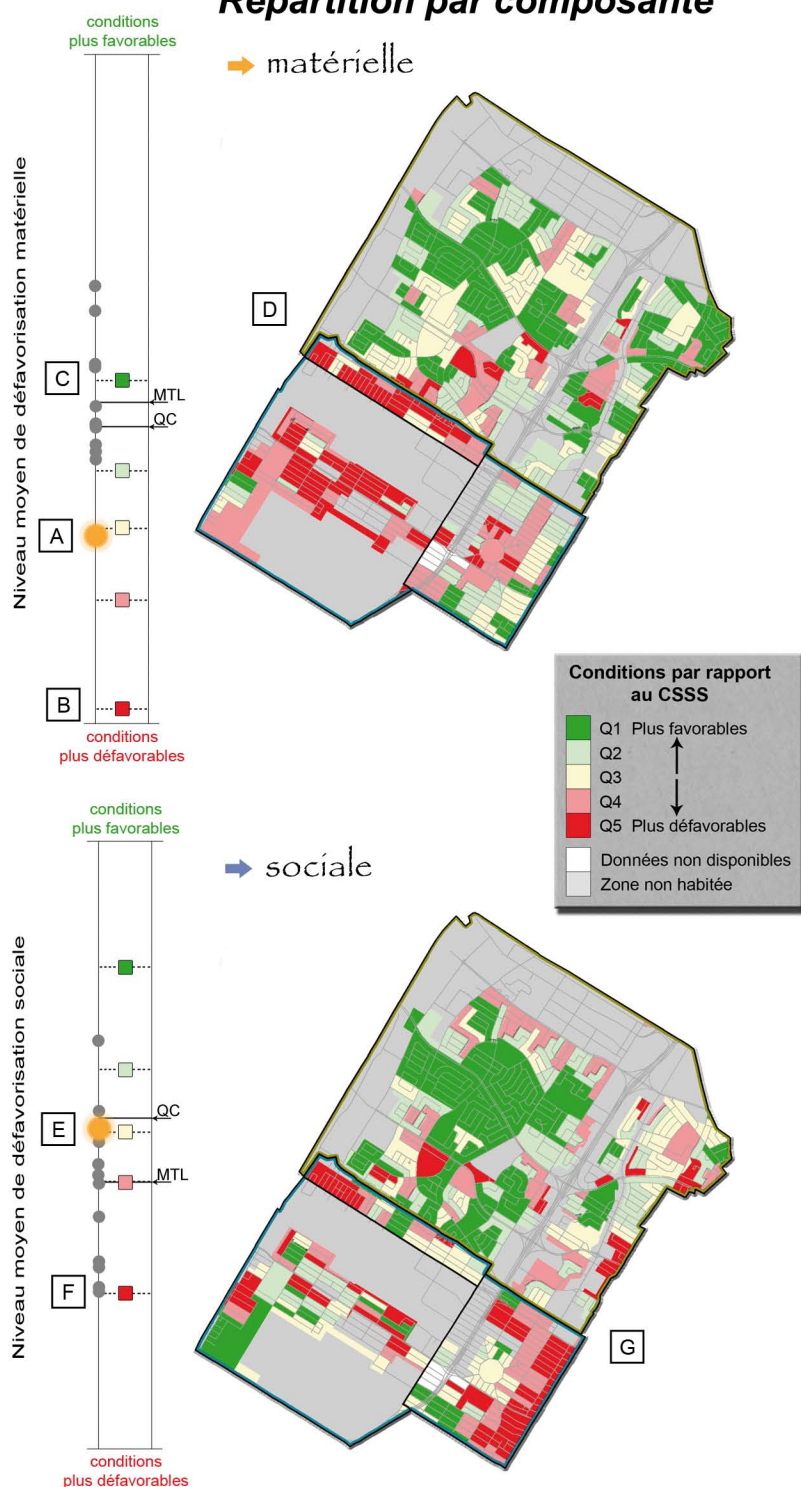
En comparaison à Montréal, 3 résidents sur 4 (76 %) du CSSS sont plus défavorisés matériellement, ce qui représente presque le double de la moyenne montréalaise (qui est de 40 %). La défavorisation uniquement matérielle touche 64 % de la population, près du triple de la moyenne montréalaise (23 %) - voir [E].

La proportion de personnes vivant dans conditions favorables socialement et matériellement est très faiblement représentée (4 %) comparativement à Montréal (18 %) - voir [F].

III. Zone de référence : le CSSS

Cette section vise à illustrer la répartition spatiale de la défavorisation à l'échelle locale, information essentielle aux gestionnaires qui planifient les ressources et les services offerts. La zone de référence est maintenant le CSSS lui-même, ce qui permet d'identifier les quintiles de défavorisation, des plus riches aux plus pauvres du CSSS. Des points de comparaison avec les autres territoires sont présentés de façon à établir si les favorisés et les défavorisés du CSSS se rapprochent ou s'éloignent de la moyenne montréalaise ou québécoise.

Répartition par composante



Comment lire les axes ?

Les axes situés à gauche servent à positionner les valeurs moyennes de défavorisation des différents quintiles du CSSS. Ainsi, les catégories représentées sur les cartes (quintiles 1 à 5) sont situées par rapport à d'autres repères que sont le CSSS étudié (point orange), les autres CSSS (points gris), la RSS de Montréal et le Québec. Les limites inférieure et supérieure des axes correspondent aux positions extrêmes des quintiles les plus défavorisés et les plus favorisés à Montréal, ce qui permet de juger de la position relative des quintiles cartographiés.

Quelques constats

Comme souligné dans les pages précédentes, c'est surtout relativement aux conditions matérielles de défavorisation que le CSSS présente une situation critique (voir [A]).

Sur cet aspect, les axes montrent que les secteurs les plus défavorisés (quintile 5) à l'échelle du CSSS le sont également à l'échelle de Montréal (voir [B]). Quant aux plus favorisés (quintile 1), ils ne dépassent guère la moyenne montréalaise (voir [C]).

C'est principalement sur le territoire du CLSC St-Michel que se concentre cette défavorisation matérielle : près de 85 % de la population classée dans le quintile 5 du CSSS s'y retrouve, dont la moitié à St-Michel Ouest (voir [D]).

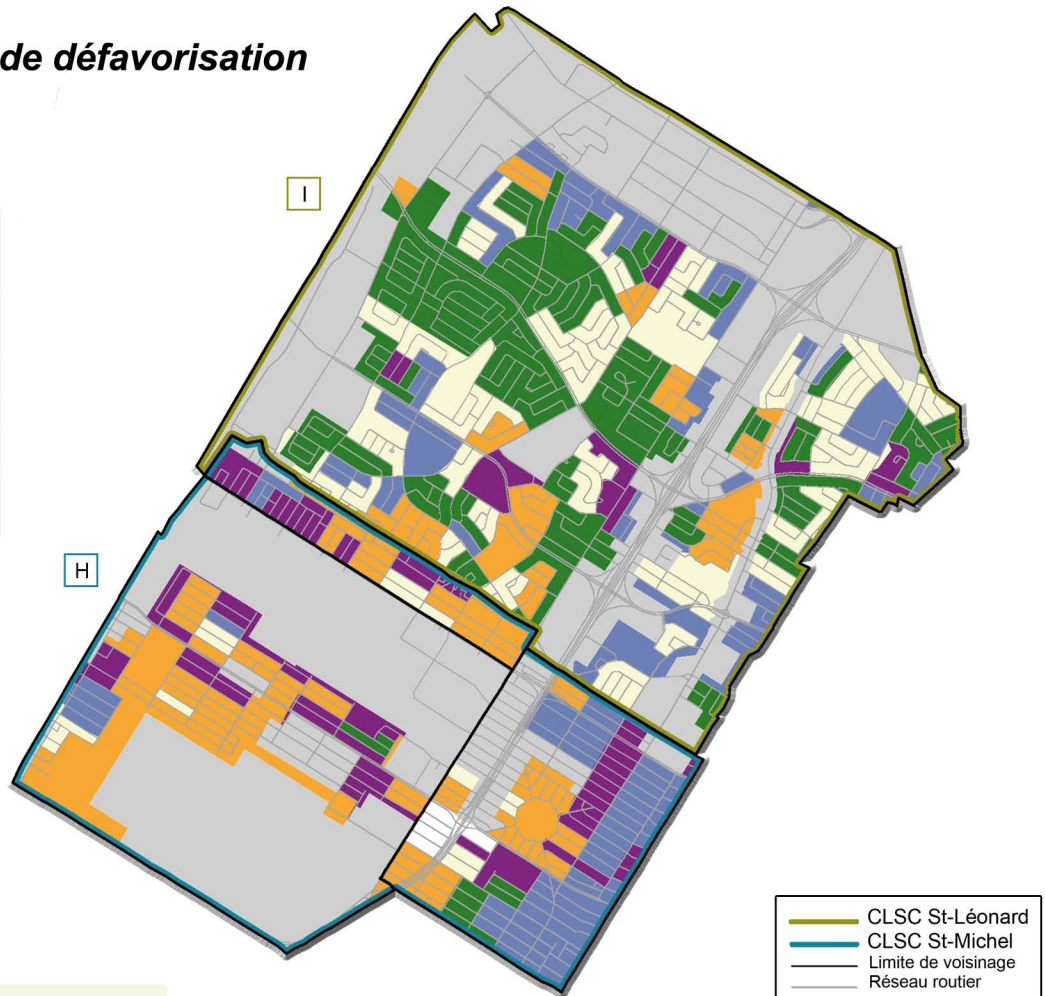
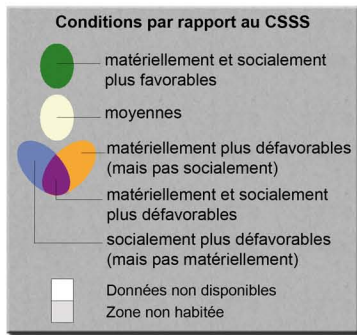
Pour la composante sociale, le CSSS se situe dans la moyenne québécoise et se place plus avantageusement que Montréal (voir [E]).

Le quintile 5 (le plus défavorisé) est à la hauteur du dernier CSSS de Montréal (Jeanne-Mance) - voir [F].

La défavorisation sociale est localisée, spatialement, dans la partie extrême sud de St-Michel (près de la station de métro) et la partie nord (voir [G]).



Répartition en profils de défavorisation



Quelques constats

En prenant le CSSS comme zone de référence, cette carte montre plus précisément le contraste entre les 2 CLSC :

Le CLSC St-Michel (voir **H**) concentre la défavorisation matérielle au nord et la défavorisation sociale au sud. Représentant moins de la moitié de la population du CSSS (44 %), le CLSC recueille près des trois quarts des populations défavorisées matériellement du CSSS.

Le CLSC St-Léonard (voir **I**) apparaît comme plus favorisé dans son ensemble, présentant très peu de secteurs défavorisés à la fois matériellement et socialement. Il rassemble la quasi-totalité (91 %) des personnes vivant dans des conditions les plus favorables sous les deux points de vue.

Qu'est-ce qu'un voisinage ?

La carte des voisinages de l'île de Montréal a récemment été conçue par la Direction de santé publique en concertation avec divers intervenants locaux. Elle a pour but de diviser les territoires sociosanitaires de la région montréalaise en unités plus fines qui reflètent des réalités sociales distinctes et, bien souvent, des milieux nécessitant des interventions différentes¹.

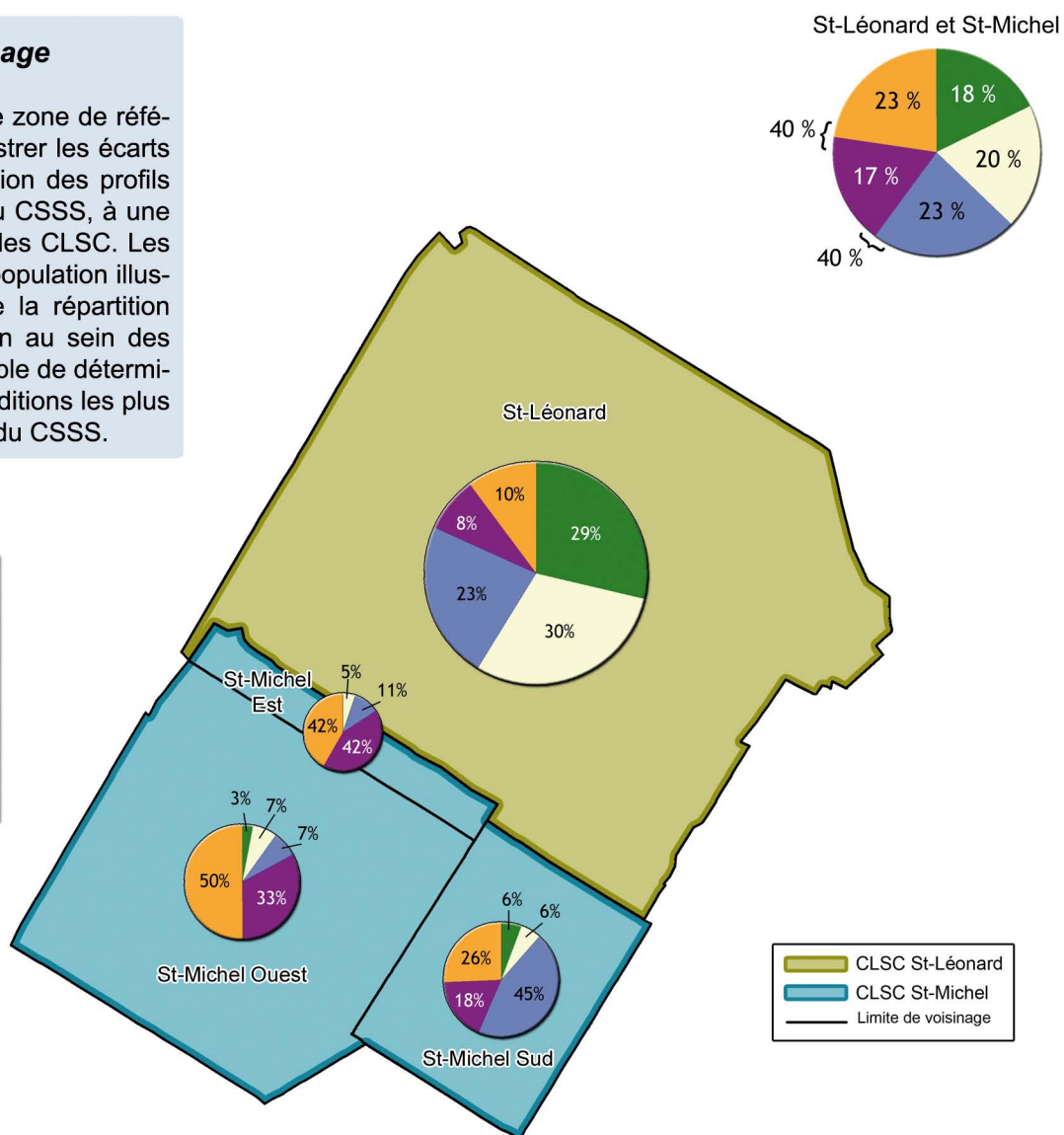
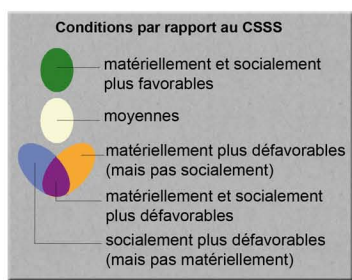


1. La version préliminaire de la carte des voisinages compte 101 voisinages pour l'ensemble de l'île.

IV. Différences entre voisinages

La répartition par voisinage

En gardant le CSSS comme zone de référence, cette carte sert à illustrer les écarts qui existent dans la répartition des profils de défavorisation au sein du CSSS, à une échelle plus fine que celle des CLSC. Les cercles proportionnels à la population illustrent de façon plus précise la répartition des profils de défavorisation au sein des voisinages. Il est ainsi possible de déterminer où se retrouvent les conditions les plus favorables ou défavorables du CSSS.

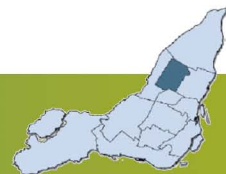


Quelques constats

Cette carte souligne encore le contraste entre les deux CLSC. Le profil des conditions favorables socialement et matériellement se concentre en nombre et en pourcentage dans le CLSC St-Léonard. Les voisinages du CLSC St-Michel ne recueillent qu'une faible proportion de ce profil.

Dans le CLSC St-Michel, l'opposition nord-sud se précise. Les deux voisinages du nord (St-Michel Ouest et St-Michel Est) présentent un pourcentage élevé de personnes vivant dans les secteurs défavorisés matériellement (plus de 80 %). St-Michel Sud, pour sa part, est plus touché par la défavorisation sociale, 63 % de sa population se concentrant dans le profil des conditions sociales défavorables.

Le CLSC (et également voisinage) St-Léonard, présente une situation tout autre. Sa population se classe plutôt dans les secteurs favorisés sur les deux plans (29 %) ou dans les secteurs présentant des conditions moyennes (30 %). La défavorisation matérielle y est peu présente, tout comme la défavorisation combinée.



Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles

Zone de référence : CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel

	←-----								Total		
	Conditions plus favorables				Conditions plus défavorables						
	Q1		Q2		Q3		Q4			Q5	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel	25 038	20	24 561	20	24 970	20	24 953	20	24 473	20	123 995
CLSC St-Léonard	22 120	32	17 664	25	17 138	25	8 790	13	3 892	6	69 604
St-Léonard	22 120	32	17 664	25	17 138	25	8 790	13	3 892	6	69 604
CLSC St-Michel	2 918	5	6 897	13	7 832	14	16 163	30	20 581	38	54 391
St-Michel Est	0	0	0	0	1 741	16	2 561	23	6 648	61	10 950
St-Michel Sud	2 369	11	4 794	22	4 986	23	6 868	32	2 525	12	21 542
St-Michel Ouest	549	3	2 103	10	1 105	5	6 734	31	11 408	52	21 899

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles

Zone de référence : CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel

	←-----								Total		
	Conditions plus favorables				Conditions plus défavorables						
	Q1		Q2		Q3		Q4			Q5	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel	24 916	20	25 061	20	24 376	20	25 234	20	24 408	20	123 995
CLSC St-Léonard	17 232	25	17 986	26	12 759	18	14 434	21	7 193	10	69 604
St-Léonard	17 232	25	17 986	26	12 759	18	14 434	21	7 193	10	69 604
CLSC St-Michel	7 684	14	7 075	13	11 617	21	10 800	20	17 215	32	54 391
St-Michel Est	1 038	9	1 171	11	2 937	27	1 746	16	4 058	37	10 950
St-Michel Sud	2 036	9	1 710	8	4 295	20	5 762	27	7 739	36	21 542
St-Michel Ouest	4 610	21	4 194	19	4 385	20	3 292	15	5 418	25	21 899

Répartition de la défavorisation selon les profils

	Conditions par rapport au CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel										Total
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel	21 921	18	24 261	20	28 387	23	28 171	23	21 255	17	123 995
CLSC St-Léonard	20 001	29	20 906	30	16 015	23	7 070	10	5 612	8	69 604
St-Léonard	20 001	29	20 906	30	16 015	23	7 070	10	5 612	8	69 604
CLSC St-Michel	1 920	4	3 355	6	12 372	23	21 101	39	15 643	29	54 391
St-Michel Est	0	0	583	5	1 158	11	4 563	42	4 646	42	10 950
St-Michel Sud	1 249	6	1 244	6	9 656	45	5 548	26	3 845	18	21 542
St-Michel Ouest	671	3	1 528	7	1 558	7	10 990	50	7 152	33	21 899

Références bibliographiques

Bonneau J., Ménard M., Paquet G., Pampalon R., *Programme de soutien aux jeunes parents ; rapport sur la clientèle à cibler*, Institut national de santé publique du Québec, 2001.

Conseil canadien de développement social - CCDS, *Projet sur la pauvreté urbaine*, 2007, <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2007/ppu/>

Dupont M. A., Pampalon R. et Hamel D., *Inégalités sociales et mortalité des femmes et des hommes atteints de cancer au Québec, 1994-1998*, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

Hamel D. et Pampalon R., *Traumatismes et défavorisation au Québec*, Institut national de santé publique du Québec, 2002, 7 p.

Hatfield M., « Groupes à risque de persistance d'un faible revenu », *Horizons, Projet de recherche sur les politiques*, Volume 7, No 2, 2004, p. 19-26.

Pampalon R., *Espérance de santé et défavorisation au Québec, 1996-1998*, Institut national de santé publique du Québec, 2002, 11 p.

Pampalon R. et Raymond G., « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies Chroniques au Canada*, 21(3), 2000, p. 113-122.

Pampalon R., Hamel D. et Raymond G., *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec - Mise à jour 2001*, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

Philibert M., Pampalon R., Thouez J.-P., Loiselle C., *Are local services reaching deprived groups in Québec?*, Poster presented at the 2nd Conference of the International Society for Equity in Health, 2002, June 14 to 17, Toronto.

Townsend P., « Deprivation », *Journal of Social Policy*, 16(2), 1987, p. 125-146.

Dans la même série :

Regard sur la défavorisation à Montréal

Région sociosanitaire de Montréal

CSSS de l'Ouest-de-l'Île (601)

CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle (602)

CSSS du Sud-Ouest—Verdun (603)

CSSS de la Pointe-de-l'Île (604)

CSSS Lucille-Teasdale (605)

CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel (606)

CSSS de la Montagne (607)

CSSS Cavendish (608)

CSSS Jeanne-Mance (609)

CSSS de Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent (611)

CSSS du Coeur-de-l'Île (612)

CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord (613)